

Certification "Finance pour non financiers dans les coopératives agricoles et leurs filiales"

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Collecte**
 - **Stockage**
 - **Approvisionnement**
 - **Juridique**
 - **Fiscal**
 - **Comptable**
 - **Financier**

Code(s) NAF : **46.75Z**, **46.61Z**, **46.34Z**, **46.33Z**,
46.31Z, **46.22Z**, **46.21Z**, **11.02A**,
10.91Z, **10.86Z**, **10.51D**, **10.51C**,
10.51B, **10.51A**, **10.39B**, **10.39A**,
10.32Z, **10.31Z**, **10.13A**, **10.11Z**

Code(s) NSF : **314**, **122**, **313**

Code(s) ROME : **M1207**, **M1205**, **M1202**, **M1201**, **M1204**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2016**

Mots clés : **Communication financière**, **Acquisitions**,
Lecture des comptes, **Analyse financière**

Identification

Identifiant : **2301**

Version du : **20/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Décision en date du 13 avril 2016 de la CPNE interbranches de la Coopération agricole de soutenir le recensement de la certification à l'inventaire CNCP à titre de certification ayant une forte utilité économique et sociale**

Non formalisé :

- **Document disponible sur demande**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Pilotée au niveau interprofessionnel de la Coopération agricole, cette certification a pour vocation de fournir aux cadres non financiers les compétences en finance et gestion qui leur permettent d'anticiper et d'accompagner les mutations des marchés et les transformations des organisations dans l'univers spécifique de la coopération agricole et agroalimentaire.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- pas de lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

Maitriser les fondamentaux de l'analyse financière
Décoder les documents comptables et financiers
Analyser les grands agrégats et les indicateurs
Identifier les ratios et indicateurs pertinents
Maitriser la finance opérationnelle
Calculer un coût de revient selon les différentes méthodes

Public visé par la certification

Salariés

Construire et maîtriser un budget
Accompagner un projet d'acquisition
Identifier les étapes juridiques et financières d'un projet financier
Intégrer le projet dans son périmètre de responsabilité
Conduire un projet d'investissement
Identifier les éléments-clés de la décision
Conduire et évaluer le projet
Communiquer sur un projet financier
Choisir les informations pertinentes
Adapter la communication en fonction du public-cible

Modalités générales

La certification sanctionne un cycle en présentiel de 8 jours répartis sur 3 ou 4 mois : 1 module de 3 jours, 1 module de 2 jours et 3 modules de 1 jour. Au-delà de l'apport de connaissances, la pédagogie mise en œuvre privilégie la mise en situation, le jeu d'entreprise, les cas pratiques et les échanges d'expériences.

Public :

Cadres non financiers

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification "**Finance pour non financiers dans les coopératives agricoles et leurs filiales**" permet aux cadres non spécialistes de la fonction de certifier d'un haut niveau de compétence dans le domaine et d'attester de leur capacité à la mobiliser dans l'univers spécifique de la coopération agricole.

Elle favorise :

La sécurisation des parcours professionnels à travers une certification reconnue dans l'ensemble de l'univers professionnel coopératif agroalimentaire
La valorisation des expériences, notamment pour les managers ne disposant pas d'un diplôme
Le décroisement, la transversalité et l'esprit collaboratif, fédérés autour de problématiques globales traitées en logique projet et prenant en compte les spécificités des entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires

Pour l'entité utilisatrice

En ce qu'elle atteste de compétences de hauts niveau dans la fonction finances et qu'elle est parfaitement adaptée au contexte spécifique des activités des coopératives agricoles et de leurs filiales agroalimentaires, la certification "**Finance pour non financiers dans les coopératives agricoles et leurs filiales**" est réellement créatrice de valeur ajoutée pour les entreprises coopératives.

Elle contribue pleinement au renforcement de la contribution de la compétence transversale "finance" au service de la performance globale de la coopérative et de sa capacité à faire face aux évolutions permanentes des marchés spécifiques agricoles et agroalimentaires sur lesquels elle intervient.

Evaluation / certification

Pré-requis

Etre cadres non financiers d'une coopérative agricole ou filiale

Centre(s) de
passage/certification

Compétences évaluées

Toutes les compétences de la certification sont évaluées, et plus particulièrement la capacité du postulant à mobiliser l'ensemble des concepts, méthodes et outils pour traiter globalement des problématiques spécifiques au domaine.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

NC

- SERVICES COOP DE FRANCE : <http://www.servicescoopdefrance.coop/>

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétence

Plus d'informations

Statistiques

Pas de statistiques à ce jour

Autres sources d'information

SERVICES COOP DE FRANCE : <http://www.servicescoopdefrance.coop/>

Agroparcours "Finance pour non financiers dans les coopératives et leurs filiales" :

<http://www.servicescoopdefrance.coop/formation/agro-parcours-finance-non-financiers-cooperatives-agricoles/>